

TROISIÈME PARTIE

Notes pays

ARGENTINE

BRÉSIL

CHILI

COLOMBIE

COSTA RICA

MEXIQUE

PÉROU

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

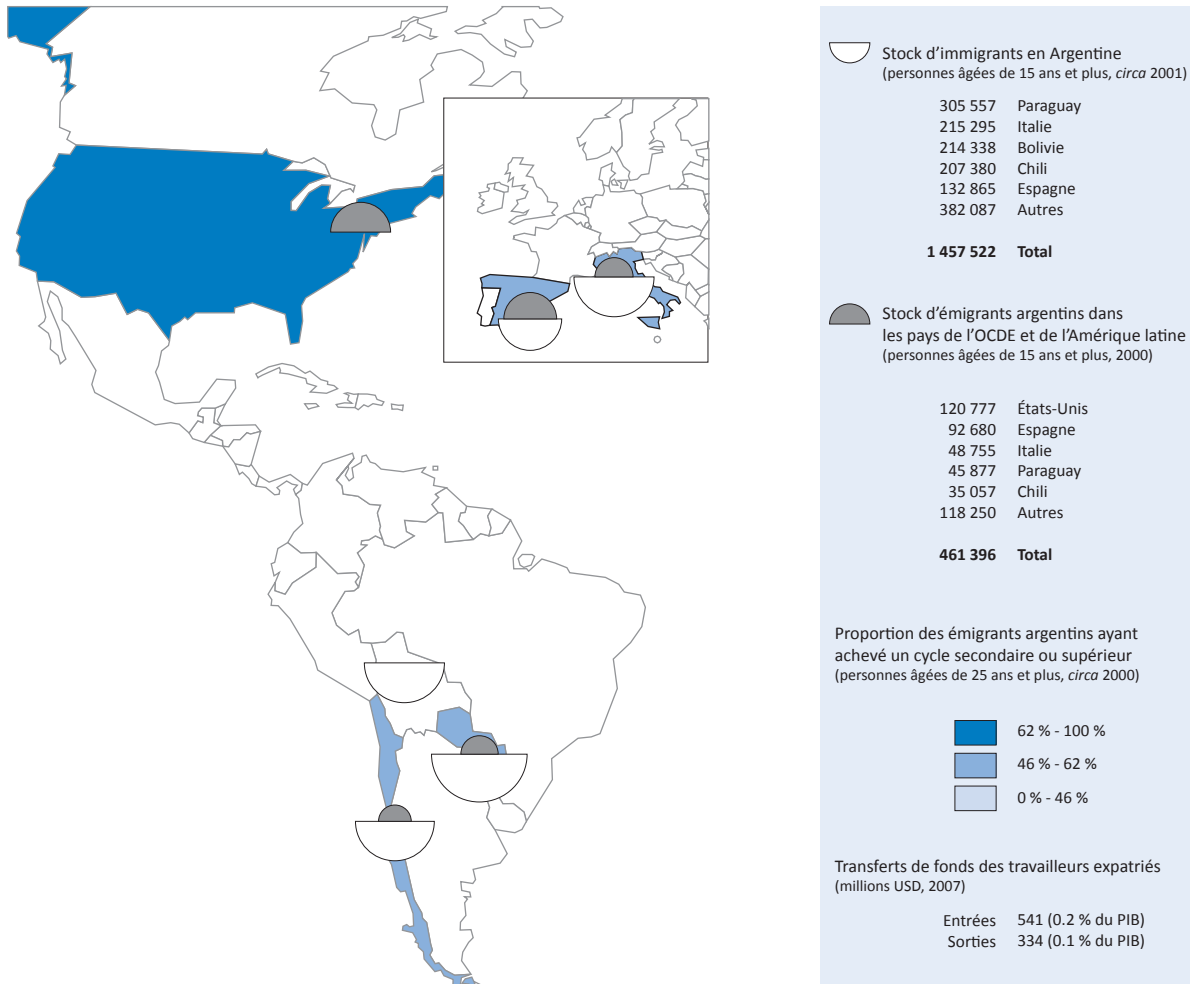
ANNEXE STATISTIQUE

ARGENTINE

Argentine

L'Argentine a un long passé d'immigration mais une dynamique mondiale conjuguée à la récente instabilité économique, politique et sociale en ont progressivement fait un pays d'origine, un pays d'accueil et un pays de transit.

Figure 1. Stock des immigrés en Argentine et des émigrés argentins. Niveau d'éducation des Argentins émigrés dans les pays de l'OCDE et d'Amérique latine



Note : Cette figure indique le stock de migrants enregistrés dans les recensements nationaux ainsi que les transferts privés figurant dans les données de la balance des paiements. Elle ne fait donc pas apparaître les flux formels ou informels non enregistrés, qui peuvent être substantiels.

Source : Pour plus d'information sur les définitions et les sources, consulter l'Annexe statistique.

L'Argentine est un pays d'immigration nette, celui de la région qui attire le plus grand nombre d'immigrants (5.6 % de la population totale). La plupart des immigrants sont originaires des pays voisins et, dans une moindre mesure, d'Italie et d'Espagne.

Depuis la fin des années 1990, les Argentins ont commencé à émigrer relativement massivement, surtout vers les États-Unis et l'Europe. Les émigrés représentent 1.8 % de la population totale.

L'émigration argentine touche en général les personnes ayant un niveau d'éducation intermédiaire ou supérieur. Plus de 62 % des immigrants argentins aux États-Unis sont passés par le secondaire ou le supérieur.

Histoire des migrations et évolution des politiques

Depuis toujours, l'Argentine a été un pôle d'attraction pour les travailleurs étrangers. Elle détient le palmarès régional en nombre d'immigrants sur son territoire (environ 1.5 million). Les immigrants européens, originaires en majorité d'Italie et d'Espagne, sont au cœur de ces flux historiques, sous-tendus par les mesures d'accès et d'intégration définies dans la loi Avellaneda (loi 817 de 1876). L'essentiel des immigrants européens arrivent en Argentine entre 1890 et 1950. Leur part relative dans la population diminue régulièrement depuis.

D'après le recensement de 2001, les immigrants récents sont surtout originaires des pays voisins et, en particulier, du Paraguay, de la Bolivie, du Chili, de l'Uruguay et du Pérou. Ces immigrants sont confrontés à une politique migratoire très différente. Depuis 1960, les critères d'entrée deviennent de plus en plus contraignants. En 1981, la loi Videla (loi 22.439) énumère une longue liste de facteurs disqualifiant les candidats à l'immigration et dénie le droit au travail et à l'éducation à toute personne n'ayant pas un statut officiel de migrant.

Depuis peu, l'Argentine semble revenir à une conception plus souple de l'immigration. L'accord de libre-circulation et de résidence du Mercosur (2002) et la nouvelle loi sur les migrations (loi 25.871 de 2003) incarnent ce changement. La loi intègre deux nouveaux paramètres : le respect des droits de l'homme et l'origine régionale. Le texte reconnaît le droit des personnes à migrer et garantit l'accès à l'éducation, à la santé et à l'assistance sociale pour tous les immigrés (y compris ceux en situation irrégulière). D'un point de vue régional, la loi reconnaît explicitement le rôle des migrations en provenance des pays voisins et elle met en œuvre la libre-circulation des personnes prévue par le Mercosur. En outre, un programme de régularisation des sans-papiers, baptisé Patria Grande, a été introduit en 2004 pour régulariser les immigrés originaires du Mercosur et des États associés, ouvrant la voie à la résidence légale en Argentine.

À la fin des années 1990, de nouveaux flux d'émigrants argentins se forment, à destination avant tout des États-Unis et de l'Espagne. Ces flux sont dominés par les classes moyennes très qualifiées. Ils s'accroissent avec le resserrement du marché du travail argentin et la poussée du chômage qui suivent la crise économique de 2001. La loi de 2003 régit aussi la situation des Argentins résidant à l'étranger, en favorisant le retour volontaire et en s'efforçant de renforcer les liens entre les Argentins de l'étranger et leur pays d'origine. Le programme R@ices (« R@cines ») cherche à doper les capacités scientifiques et technologiques du pays, en instaurant des relations entre les chercheurs locaux et les Argentins vivant à l'étranger, dans l'idée de décourager l'émigration et d'inciter au retour des chercheurs argentins partis à l'étranger.

Marché du travail

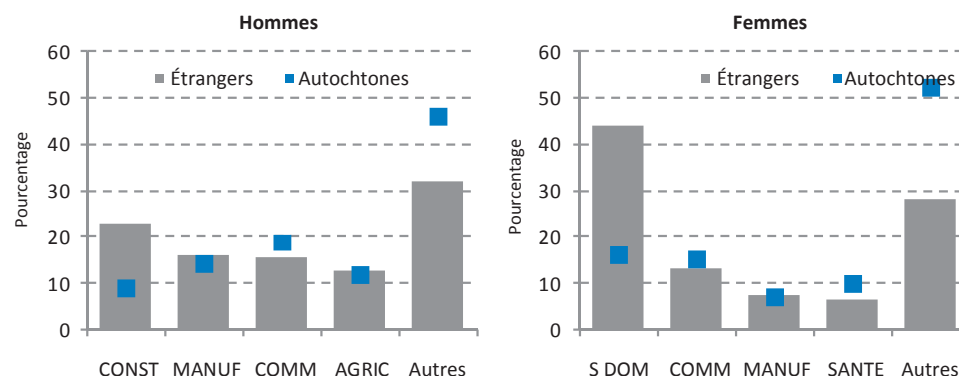
Les taux de participation au marché du travail argentin des immigrés latino-américains tendent à être supérieurs à ceux des autochtones – signe que l'immigration originaire des pays voisins est en général de nature économique.

La figure 2 fait apparaître la répartition professionnelle des immigrés et des autochtones, hommes et femmes, ayant un emploi. Les profils professionnels des deux groupes sont distincts. Cette segmentation révèle que les travailleurs immigrés sont complémentaires aux autochtones en occupant des postes que ces derniers évitent. On constate notamment que les immigrés se concentrent dans le BTP (pour les hommes) et le travail à domicile (pour les femmes).

L'emploi des immigrés reflète aussi les différences de niveau d'éducation entre les deux groupes. À l'exception des Péruviens, les travailleurs immigrés originaires de pays de l'OCDE et d'Amérique latine sont relativement moins nombreux que les Argentins natifs à avoir achevé un cycle d'études secondaires.

Figure 2. Répartition des travailleurs en Argentine, par activité et origine

(travailleurs latino-américains et argentins âgés de 15 ans et plus, 2001)



Note : La nomenclature suivie est celle de la Classification internationale type par industrie (CITI, Rév. 3) et de l'Insee (NAF, Rév 2) ; les abréviations suivantes sont utilisées : AGRIC : agriculture et pêche ; CONST : construction ; SANTE: santé et action sociale ; S DOM : personnel domestique ; MANUF : activités de fabrication ; et COMM : commerce de gros et de détail.

Source : Centre de développement de l'OCDE, d'après le recensement national argentin de 2001 (traité avec le système en ligne de la Cepal Redatam+SP).

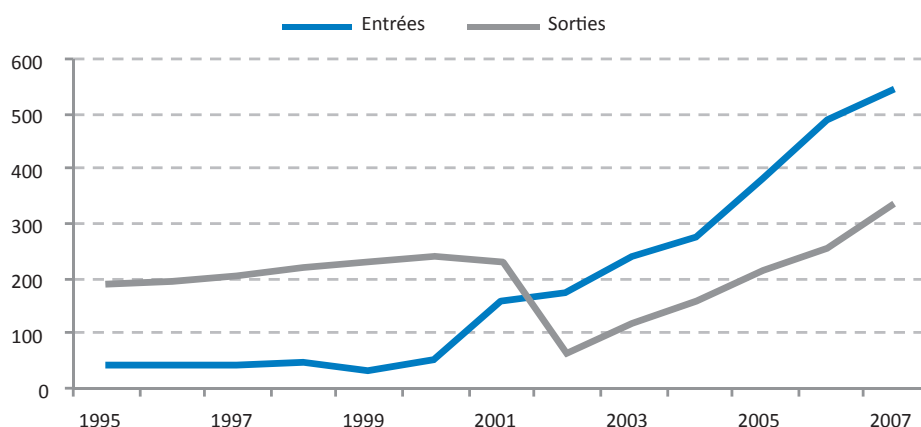
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/737876880621>

Relation avec le pays d'origine et intégration dans le pays d'accueil

Les entrées et les sorties de transferts privés représentent respectivement 0.2 et 0.1 % du PIB argentin en 2007. Ces ordres de grandeur sont faibles par rapport à la moyenne régionale (6.6 % du PIB). La figure 3 montre que les entrées de transferts privés ont été supérieures aux sorties pour la première fois en 2001. Cela traduit deux facteurs, liés à la dégradation des conditions économiques en Argentine ces dix dernières années : tout d'abord, l'augmentation rapide de l'émigration argentine vers les pays de l'OCDE (en particulier l'Espagne et les États-Unis), qui dope les entrées de transferts privés et, ensuite, la poussée généralisée du chômage, avec ses répercussions sur la capacité des travailleurs étrangers résidant en Argentine à envoyer des fonds dans leur pays d'origine.

Les communautés de la diaspora pèsent souvent sur la décision d'émigrer et sur le choix du pays d'accueil. Les émigrants argentins en Espagne et les immigrants latino-américains en Argentine le confirment. Les enquêtes sur les migrations en Argentine et en Espagne montrent que respectivement 67 et 51 % des immigrants résidant dans ces deux pays indiquent avoir été influencés par un compatriote qui y avait déjà émigré.

Figure 3. Transferts privés en Argentine
(millions USD)

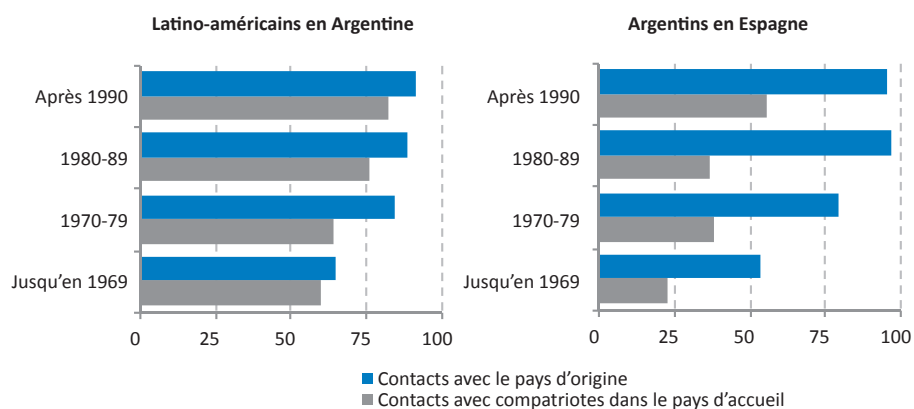


Note : Les transferts privés sont quantifiés à partir des estimations figurant au poste « envois de fonds des travailleurs migrants » dans le compte des transferts courants de la balance des paiements.

Source : FMI, données de la balance des paiements.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/738021740003>

Figure 4. Liens dans le pays d'accueil et avec le pays d'origine par année d'arrivée
(en pourcentage)



Source : Indec Argentine, enquête complémentaire sur les migrations internationales et INE Espagne, enquête nationale sur les immigrants.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/738032084433>

Un autre aspect intéressant de la vie des émigrés a trait à leurs relations avec leur pays d'origine. Les enquêtes révèlent le niveau élevé de contact entretenu par les émigrés avec leurs proches et/ou leurs amis restés au pays. En Argentine et en Espagne, respectivement 80 et 93 % des immigrants maintiennent de tels liens – des pourcentages indirectement liés à la longueur du séjour dans le pays d'accueil.

Pour s'appuyer sur les solides réseaux en activité des émigrés argentins, le gouvernement argentin a lancé le programme Provincia 25. Il vise à garantir l'exercice des droits politiques des Argentins de l'étranger, de promouvoir leur intégration et de conforter les liens entre eux et l'État argentin.